

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 29 Procurations : 0 Votants : 29</p>	<p>L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 03 juin 2020</p>
<p>PRESENTS : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Malika BENSOUICI, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Yvette LENFANT, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique ALM</p> <div data-bbox="1066 629 1410 772" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>RECUEIL :</p> <p>★ 16 JUIN 2020 ★</p> </div>	
<p align="center">N° 4666</p> <p align="center"><u>OBJET</u> :</p> <p align="center">Désignation des délégués communaux du SIAS Escaliu</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-7 et L5212-7,</p> <p>Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escaliu,</p> <p>Considérant que le syndicat est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des Communes membres, à raison de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par commune,</p> <p>Considérant que la désignation des délégués a lieu au scrutin secret à la majorité absolue ou à la majorité relative, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue,</p> <p>Monsieur Le Maire propose de procéder à cette élection et fait part des candidatures de :</p> <p><u>Délégués Titulaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Magali GRANDSIMON - Malika BENSOUICI - Cynthia GONZALEZ - Françoise MALEPLATE <p><u>Délégués suppléants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Françoise BARRERE - Marie-Ange KOFFEL <p>Le Conseil municipal a procédé à l'élection de ses délégués, ont obtenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Magali GRANDSIMON : 22 voix - Malika BENSOUICI : 22 voix - Cynthia GONZALEZ : 7 voix - Françoise MALEPLATE : 7 voix

	<ul style="list-style-type: none">- Françoise BARRERE : 22 voix- Marie-Ange KOFFEL : 22 voix • Magali GRANDSIMON et Malika BENSOUICI ont été désignées déléguées titulaires au Comité Syndical du SIAS Escaliu. • Françoise BARRERE et Marie-Ange KOFFEL ont été désignées déléguées suppléantes au Comité Syndical du SIAS Escaliu. <p>Elles ont déclaré accepter ce mandat.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 17 JUIN 2020</p> <p>Affiché le : 17 JUIN 2020</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 10 juin 2020</p> <p style="text-align: right;">Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</p> 